

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 33

Artikel: Lé dzeins dé Tsavorné et lo bailli
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gens peu fortunés, il en coûtait trop cher d'avoir recours aux carrosses, calèches, charriots et chaises à porteur qu'on louait à l'heure et qui étaient, à cette époque, ce que sont nos fiacres actuels.

» Donc, à l'instigation de Pascal, des personnages influents obtinrent du roi la création de voitures à l'usage du public, pour un prix modéré, voitures faisant toujours les mêmes trajets dans Paris.

» Au début, ces voitures étaient au nombre de sept.

» L'inauguration du service eut lieu avec un certain cérémonial. Deux commissaires du Châtelet, en robe, accompagnés de quatre gardes du grand-prévôt, de douze archers de la ville et d'autant d'hommes à cheval assistèrent au premier départ des omnibus. Ils proclamèrent l'utilité de la nouvelle entreprise et exhortèrent la population de veiller à ce que rien ne vint l'entraver.

» Les cochers et laquais étaient vêtus d'un uniforme bleu, avec les armes du roi sur la poitrine. Le liséré de cet uniforme servait à indiquer l'itinéraire des voitures, suivant sa couleur. Aujourd'hui, c'est la couleur des voitures qui permet de distinguer les lignes.

» Un contemporain, racontant cette première journée, nous dit :

« A sept heures, il partit un premier carrosse » avec un garde de M. le grand-prévôt dedans ; » un demi-quart d'heure après, on en fit partir un second et les autres dans des distances pareilles, ayant chacun un garde qui y demeurerent tout ce jour-là.

» La mise en marche de ces premiers omnibus fut un véritable événement. C'était une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien ce jour-là sur toute la route, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyait partout que des visages contents, et cette invention fut trouvée si utile que chacun souhaita de la voir appliquer dans son quartier. »

L'auberge de village.

CAUSERIE

Si vous êtes parfois entré dans une auberge de village, n'avez-vous pas remarqué quelle simplicité, quelle modestie ont présidé à son installation ?

Eh bien, cet aménagement de si humble apparence fait cependant le bonheur du campagnard. Bien souvent, après les durs labeurs de la journée, on se rassemble à l'auberge, et là, on y devise du temps, des récoltes ; on se tient au courant des nouvelles du jour, etc., tout en buvant le demi traditionnel. Le paysan se sent à son aise, il est chez lui, il y respire, je dirai mieux, il s'y sent vivre. Ah ! ne lui parlez pas des cafés luxueux de nos villes, avec leurs comptoirs resplendissants, leurs glaces, leurs tables de marbre et leurs garçons pimpants. Il préfère à cela son petit cerète, c'est-à-dire son humble chambre à boire, comme il l'appelle.

Quelques petites tables avec leurs tabourets et, tout le long du mur, la grande table avec ses deux grands bancs.

Elle n'est pas très pratique cette grande table : les jours de fête, d'abbaye entr'autres, ses deux bancs sont entièrement occupés, et il est difficile à un client, placé au milieu, de sortir, à moins de déranger toute la compagnie. Pour éviter cela, on pose tout bonnement le pied sur la table et, d'un bond, on est de l'autre côté.

Dans un coin de la salle est l'antique fourneau de molasse, avec sa *cavette*, où, en hiver, les *vieux* et le chat de la maison viennent se blottir. Appendus aux murs, quelques tableaux

ternis par le temps et la fumée : un épisode de la triste histoire de Geneviève de Brabant ; plus loin, Napoléon I^{er}, à cheval, ayant l'air de se dire : « Je suis le sceptre du monde » ; et, à l'endroit le plus apparent, une image colorée représentant un tonneau surmonté d'un superbe coq, avec cette inscription : *Quand le coq chantera, crédit on fera.*

Beau précepte, qui n'est cependant pas toujours rigoureusement observé :

— L'oncle Jean, je vous paierai ce demi ce soir ! dit au cabaretier le fils d'un des bons propriétaires de l'endroit.

— Oui, oui, c'est bon, va toujours.

— Dis vai, Djan, baillè-mé vai onco on petit verre, demande un autre.

— Rein dé cein ! Quand te m'ari payé lé z'autro, et bin bon !

Il connaît son monde, le cabaretier ; il apprend par les conversations qui se tiennent chez lui tout ce qui s'est dit, fait et passé le jour même dans le village et dans les environs ; il connaît tout ; il est au courant de la position de chacun.

Comme on est heureux, cependant, de rencontrer une de ces auberges sur notre route, lorsque, rentrant d'une excursion, fatigués, éreintés, les sacs dégarnis, les fioles vides, il nous reste encore quelques heures de marche pour arriver à domicile. Avec quel empressement ne dépose-t-on pas, sur la grande table, sacs, manteaux, cannes, couvertures, ainsi que ces fleurs qui nous ont coûté tant de fatigues et de sueurs !

— Portez-vous vite quelque chose à boire ! nous avons soif !

— Qu'est-ce qu'il faut servir à ces messieurs ?

— Un litre et cinq verres !

Bientôt l'hôte revient, la bouteille sous le bras et les cinq verres dans les mains ; les plateaux sont fort incommodes, car les verres peuvent glisser et voilà, n'est-ce pas, toute une casse.

Disons en passant qu'il existe un moyen qui présente beaucoup plus de sécurité et qui est fort usité à la campagne ; il consiste simplement à plonger les doigts dans les verres et, en les serrant un peu, le cabaretier peut en porter dix avec facilité.

Si nous passons maintenant de l'autre côté de la maison, à l'étage supérieur, nous trouvons une grande chambre où le cabaretier serre provisoirement son blé, son froment, où il étend ses noix pour les sécher. Sa femme y serre le linge qui attend la lessive.

Au nouvel-an, à l'abbaye et dans bien d'autres occasions encore, il s'agit de débarrasser tout cela, car cette chambre est louée à la Jeunesse pour y danser.

Quelques planches placées sur deux chevaux servent d'estrade à la musique, généralement composée d'un cornet, d'une clarinette, d'une contrebasse et parfois même d'un violon. On n'est pas si difficile au village, et l'on s'en donne à qui mieux mieux dès la veillée jusqu'à l'aube.

Et que de jolies choses n'entend-on pas dans ces bals villageois :

— Sophie ! on en fait un ensemble, hein !

— Oh ! je peux pas, j'ai déjà promis à Louis à l'assesseur !

— Vois-tu, si tu n'en danses pas une avec moi, gare à toi !

Et cette autre :

Après une valse, un cavalier mène sa danseuse à la salle à boire pour lui offrir un rafraîchissement :

— Dites voir, l'oncle Jean, portez voir trois décis pour moi et un sirop pour ma gaillarde !

Et cette autre encore :

Un cavalier est obligé de quitter sa dan-

seuse pour quelques instants, quelqu'un le faisant demander à la salle à boire :

— Tu m'apporteras au moins quelque chose en revenant, lui dit sa charmaire ; des tablettes à la bise ou bien un coucon.

Le jeune homme descend, trouve des connaissances, avec lesquelles il reste trois bons quarts d'heure ; mais, dans l'intervalle, il a cependant trouvé le moyen d'aller jusqu'à la boutique voisine acheter le coucon réclamé par sa bien-aimée.

— Tu es bien resté longtemps, dis voir, fait celle-ci à son retour ; ils en ont dansé trois pendant que tu étais loin... Et mon coucon ?

— Oh ! je t'ai fait attendre un peu ; mais je ne t'ai pas oubliée... Vois-tu, on était en marché pour une modze avec Fredon, qui demeure... tu sais... tu le connais peut-être... Mais où ai-je fourré ce coucon ? Ah ! le voilà ! il était droit dessous mon mouchoir de poche ! Tiens ! es-tu contente à présent ?

Terminons cette sempiternelle causerie par une histoire absolument authentique, comme les précédentes, du reste :

C'était il y a bien longtemps, alors que quelques aubergistes de village ne vendaient que du vin ; il n'était pas question de leur demander de vous arranger un foie de veau ou même de vous servir une ration de pain et de fromage. Ils vous répondaient qu'ils n'avaient rien de tout cela et ne donnaient pas à manger.

Deux chasseurs, exténués de fatigue, entrent un jour dans une de ces auberges pour se restaurer. Ils avaient bien du pain avec eux, mais rien à manger avec.

— Dites voir, l'oncle Pierre, fait l'un d'eux, vous qui avez du tant bon fromage, allez voir nous en chercher un petit quartier pour accompagner notre pain.

— Mon fremadzo, lo medzo mè-mimo ! leur fut-il répondu.

— Eh bien, puisque vous ne voulez pas nous donner du fromage, vendez-nous au moins un saucisson ; vous avez fait boucherie il y a quelque temps et ils doivent être bons à présent !

— Dào saocesson ?... n'ein ai-vo pas prào tsi vo !

C. T.

Lé dzeins dé Tsavorné et lo bailli.

Vo sédè que quand n'étiant dézo la patta dè l'or dè Berna, n'aviant pè tsi no dà baillis po no coumeindà et soi-disant po mettrè odrè dein lo canton dè Vaud, mà l'étai petou po mettrè dein lào fattès lè dimès, les ceinsès, lè lods et on moué d'autre z'affèrès.

Cliaux baillis aviont po adjudants dà tsatellans, dà justiciers, dà métraux et mimameint dà courriào, tot assè rupians què leu ; assebin lo bravo majo Davet a su lào derè cein que l'étiont, dévant que l'aussont zu einmottà pè Vidy.

Tsacon sà cein que l'étai què clia dima, et lè paysans qu'on vitu dein cé teimps ont du sè soveni que su dix quartèrions dè truffès l'ein faillai bailli ion ào bailli. Avia-vo fé dix breintà dè veneindà, l'ein faillai assebin bailli iena po allà reimplià lè bossèts dè la granta cava à Berna, et l'étai la mima tsoza se vo z'aviai trè dix panèra d'abondancès po voutrè vatsès ào bin grulà dix lottà dè perès collià.

Lè lods étiont coumeint que derai bin lo drài dè mutachon d'ora. Lè ceinsès étiont d'ài espècès dè Lettrès dè reinta qu'on signivè ào Excellenceès po lo payèmeint d'on tstamp, d'on prà, d'on courti àobin de 'na tsenevire que lào z'appartegnivont et que baillivont ein amodiachon po 'na troupa d'annaiès à cliaux qu'ein aviont fauna.

Et tot cé ardzein sè payivè ào receviào dà bailli qu'étai ein mimo teimps lo dimià.

Lè baillis aviont coutema d'allà tsaqu'an-

nâie n'a veria dein ti lè z'eindrâi dè leu distri po vâirè se lo bliâ, l'aveina à lo fromeint granâvont bin, se lè truffès n'aviont pas zu la maladi, se lè cancoirès n'aviont pas trào fè dè mau âi noyirès et se y'avâi n'a bounn'annaie dè cerisès et dè bêllossès.

Enfin quiet, l'étâi po vâirè pè li mimo se poivont comptâ su dâi bounnès dimès.

Adon quand lo bailli s'amenâvè po fèrè clia vesita, l'étâi dè coutema dein cè teimps dè teri dâo canon ein l'honneu dè Monseigneur, coumeint on l'appelâvè dein ti lè veladzo dâo payi.

On dzo, la Municipalitâ dè Tsavornè reçut onna lettre dâo bailli io on lâi marquâvè que l'allâvè veni on tot dzo fèrè sa vesita à lo veladzo; clia lettre lè fâ mettrè tot sein dessus dèzo et syndiquo et municipau aviont 'na couson dè la mètsance, kâ n'aviont pas cein què l'âo fail-lâi po reindrè lè z'honneu à bailli.

— Que vein-no fèrè, fâ ion dâi municipau, s'on ne terè pas, monseigneur va ètrè po su tot eingrindzi après lè dzeins dè noutron veladzo?

— Pas tant dè cliaux z'affèrès, fâ lo syndiquo; laissi lo pi veni; mè tserdzo dè lo reçaidrè et l'âi esplikèrè porquâ n'ein pas teri.

Bon! Lo dzo ein question, lo bailli arrevè; lo syndiquo, que s'étâi recordâ à tot fin po que n'yaussè rein a derè, va à sa reincontra et l'âi fâ:

« Bonjour, Monseigneur, nous sommes heureux de vous recevoir dans notre village; mais veuillez je vous prie nous excuser pour ne pas avoir tiré du canon en l'honneur de votre arrivée; nous n'avons pu le faire pour 15 motifs:

Le premier, c'est que nous n'avons point de canon;

Le second...

Lo bailli l'ai copè lo subliet et l'âi fâ:

« Fous êtes décha tout excusé; cette motif là, il fous tîsbense te tire les quadorze autres! »

Se lo syndiquo a'étâ conteint dè s'esquivâ dinsè, n'ya pas fauta dè vo lo derè, et lè dzeins dè Tsavornè assebin qu'aviont reçu l'âo bailli à bon martsî. C. T.

Mon voyage en Suisse. — Sous ce titre, le Comptoir de phototypie de Neuchâtel a entrepris une fort jolie publication, dont la première livraison vient de paraître. C'est une collection de 720 vues de la Suisse, réparties en 20 livraisons, format album, et comprenant chacune 36 vues. Chaque livraison, dont le prix n'est que de 75 cent., est protégée par une gracieuse couverture. La 1^{re} nous donne les bords du Léman: Lausanne, Vevey, Clarens, Montreux, etc.; la 2^{me} sera consacrée à Genève; puis, avec celles qui suivront, nous aurons le plaisir de parcourir les sites les plus remarquables de notre pays. *Mon voyage en Suisse* aura évidemment grand succès.

Exposition nationale. — *La photographie artistique à Lausanne.* — Sous ce titre, le *Pantheon de l'Industrie*, paraissant à Paris, publie un article duquel nous détachons les lignes suivantes:

Notre excursion actuelle en Suisse, motivée par l'Exposition de Genève, nous a prouvé que ce beau pays n'a rien à envier à la France sous le rapport de la photographie, et nous avons notamment pu examiner, à Lausanne, les œuvres d'un photographe qui est un artiste dans toute l'acception du mot.

Nous voulons parler de M. Oswald Welti, dont les ateliers sont situés rue Grand-Chêne, 12. Cette maison est déjà ancienne, car elle a été fondée en 1843 par M. S. Heer-Tschudi, auquel son neveu a succédé en 1865: ce neveu était M. Oswald Welti, qui dirige encore cet atelier avec une rare compétence.

Les visiteurs de l'Exposition de Genève peuvent se faire une idée du talent de cet artiste, qui a exposé des portraits directs d'après nature, sur papier ou platine; nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux faire en ce genre.

Du reste, M. Oswald Welti a la spécialité des

grandes photographies sur papier inaltérable, ou platine et au charbon. L'exécution des portraits en tout genre, en photographie instantanée, avec décors nouveaux et variés, n'a pas de secrets pour lui.

En somme, nous avons pu nous convaincre que la photographie artistique est comprise et pratiquée à Lausanne avec une réelle supériorité, et que M. Oswald Welti ne craint aucune comparaison.

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons lu cette élogieuse appréciation des ouvrages sortant des ateliers de M. Welti; elle est bien méritée; mais nous regrettons que le journal précité ne fasse aucune mention de plusieurs autres photographes de notre ville, qui sont aussi très qualifiés.

Un vieux problème, mais toujours amusant: Trois maris jaloux se trouvent avec leurs femmes pendant une nuit fort obscure, au passage d'une rivière. Là est un bateau sans batelier. Ce bateau est si petit, qu'il ne peut porter que deux personnes à la fois. — On demande comment ces six personnes passeront deux à deux, de sorte qu'aucune femme ne demeure en la compagnie d'un ou de deux hommes, si son mari n'est présent.

Mot de la dernière charade: Univers. — Ont deviné: MM. S. Perrochon; Gendarmerie, Nyon; F. Gysler; Cornut-Chapuisot; Jeanne Métal; Marie Jacottet; E. Favre, Romont; H. Fallet; René Neeser; H. Béchert; A. Pache; Délessert, insp; Fréd. Past; Eugène Thonney. — La prime est échue à M. Gysler, Montoie, Lausanne.

Livraison d'août de la *Bibliothèque universelle*: — Les origines d'une grande guerre. La France et la Prusse en 1870, par M. Ed. Rossier. — Œuvre d'amour. Nouvelle, par M. T. Combe. — Un prisonnier du Mahdi. Slatin Pacha, par M. M. Muret. — Les asiles de buveurs, par M. le Dr Châtelain. — L'impuissance des puissances européennes, par M. Ed. Tallichet. — Le révérend Ezéchiël Crump. Nouvelle de M. Frank-R. Stockton. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, russe, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Le village suisse.

Nous avons sous les yeux une jolie composition en vers sur le *Village suisse*, à l'Exposition. C'est une chanson de M. J. Weinhardt, à laquelle peut s'adapter l'air de « Dans mes voyages » des *Cloches de Corneville*. En voici deux couplets qui donneront à nos lecteurs le désir de posséder ce charmant morceau:

Dans ce village,
Où tout est sage,
Pas de veuvage,
Point d'orphelins!
La vie est douce,
Point de secousse,
Vrai lit de mousse,
Sans médecins!
Tout est en rose,
Au plus morose,
Vite on oppose
Deux doigts de vin;
Et je souhaite
Santé parfaite,
A qui se traite
Par le raisin.

Sondant l'espace,
L'aigle qui passe
Croît trouver place
Dans le rocher...;
Mais le vorace,
Dont l'œil menace,
Poursuit sa chasse
Sans y toucher.
Dans le roc blême
— Erreur extrême —
Henneberg même
Plante un ciseau!...
Mais tout résonne
Comme une tonne!...
Il abandonne
Pique et marteau!

Boutades.

LE PÉPIN. — C'est ainsi qu'en argot moderne on appelle un vieux parapluie, un parapluie grotesque, démodé. Dans sa chanson: *Ma femme et mon parapluie*, J. Cabassol a dit:

Mon riflard deviendra pépin,
Ses ressorts deviendront leur souplesse.

Mais très souvent, dans le langage familier, ce mot est employé pour désigner le parapluie en général. — Ceci à propos de la boutade suivante:

Monsieur, Madame et Bébè se promènent. Survient une averse.

— Maman, s'écrie Bébè, v'la qu'il pleut, ouvre donc ton pépin.

— Mon enfant, je te défends d'employer des mots d'argot. On dit: parapluie.

— Bien, m'man.

On rentre à la maison et papa fait réciter sa leçon à Bébè:

— Quel fut le père de Charlemagne?

— Parapluie le Bref, papa.

Trente-deux degrés à l'ombre.

Dans leur villa de la côte normande, le comte et sa femme terminent une partie d'échecs, sous la véranda, où ne souffle pour le moment aucune brise de mer.

— Vous êtes échec, mon ami, dit la comtesse.

— Echec et moite! soupire le comte en s'épongeant.

Calino vient de déménager.

— C'est étonnant, dit-il à sa femme, je ne puis pas me faire à l'idée que cet appartement n'est pas plus haut de plafond que celui que nous venons de quitter.

— Je t'assure que tu te trompes, mon ami. J'ai justement pris des mesures tout à l'heure. Le plafond est exactement de même hauteur que celui de notre ancienne maison.

Calino, après un moment de réflexion:

— Alors c'est le plancher qui est plus bas.

Entendu au passage, sur la place du Pont:

Deux individus parlent avec vivacité d'un désastre financier qui a fait beaucoup de bruit:

— Vois-tu, disait l'un, on ne sait plus à qui se fier; il y a tant de coquins dans le monde que si on les mettait tous en prison il ne resterait plus personne pour les sortir!

— Quel est l'homme, demandait-on à l'ami B, qui se trouve le plus satisfait, celui qui a un million ou celui qui a une douzaine d'enfants?

— Incontestablement le dernier, car celui qui a un million en voudrait davantage, tandis que celui qui a douze enfants en a assez.

Jeune veuve chez le marbrier:

— Monsieur le marbrier, faut-il mettre: « regrets éternels » ou simplement « regrets »?

Le marbrier, avec son plus charmant sourire:

— Ça, c'est votre affaire, tâtez-vous!

Les lignes suivantes sont extraites d'un inventaire qui se trouve dans les archives d'une petite ville de notre canton. L'auteur de ce document nous paraît assez peu lettré. Nous citons textuellement:

« Dans la chambre des archives, la caisse du tambour Conrad hors du pays avec ses baguettes.

» *Item.* Le plan de la commune de M. Buvelot relié dans son fourreau en peau de veau.

» *Item.* Deux pupitres pour plaideurs en sapin.

» *Item.* Un dit pour le président, celui-ci surmonté d'un second pupitre postiche. »

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.